

CAP AEPE - Calendrier session 2026

Les dates sont indicatives et peuvent être modifiées

Attention :
Aucun document envoyé par mail
au SIEC ne sera traité.

Vous

De mi-octobre à mi-novembre 2025

Vous vous pré-inscrivez sur
<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat>
(S'il s'agit d'une première inscription sur Cyclades,
vous devez créer un compte)

Guide d'inscription Cyclades :
<https://siec.education.fr/candidats/docutheque/examens/CAP/guide-dinscription-cyclades>

Le mercredi 26 novembre 2025
au plus tard, cachet de la Poste faisant foi

Vous imprimez votre récapitulatif
de pré-inscription et l'envoyez avec les pièces
justificatives

À l'adresse indiquée en haut à gauche du
récapitulatif de candidature, de préférence
en lettre recommandée avec accusé de réception
ou lettre suivie

Du 9 mars au 2 avril 2026 au plus tard,
cachet de la Poste faisant foi

Vous envoyez par courrier
les justificatifs de stage et/ou
d'expérience professionnelle,
les fiches EP1 A et EP1 B
et le dossier EP3 si inscrit
AVEC projet réel d'accueil

À l'adresse :
SIEC – DEP3 (Précisez le département
d'inscription)
7, rue Ernest-Renan
94749 ARCUEIL CEDEX

De mi-mai à fin juin 2026

Vous vous présentez
aux épreuves générales (le 9 juin 2026)
et professionnelles

Aucun changement de date ou de lieu
ne sera possible

Au lieu indiqué sur votre convocation
disponible dans votre espace
Cyclades : Mes documents

Le SIEC

Octobre 2025

Met à disposition :
le modèle de convention de stage,
les modèles de fiches EP1 A et B à
rédiger par le candidat
et la page de garde du projet d'accueil
de l'épreuve EP3 (si choix AVEC projet
réel d'accueil)

Dans le dossier
Tout savoir sur le CAP AEPE, sur notre
site : <https://www.siec.education.fr>

Fin janvier 2026

Vous rappelle les modalités pour l'envoi
des justificatifs de stage et/ou
d'expérience professionnelle,
des fiches EP1 A et B
et du dossier EP3
(si choix AVEC projet réel d'accueil)

Sur votre boîte mail

Mi-avril 2026

Vous envoie un mail vous indiquant
si vous êtes autorisé(e) OU non
autorisé(e) à passer les épreuves
professionnelles après vérification des
justificatifs de stage et/ou d'expérience
professionnelle, des fiches EP1 A et B et
du dossier EP3 (si choix AVEC projet réel
d'accueil)

Sur votre boîte mail

Mi-mai 2026

Met à votre disposition
vos convocations aux épreuves
professionnelles

Disponible dans votre espace
Cyclades : Mes documents

Début juillet 2026

Met à votre disposition
votre relevé de notes

Disponible dans votre espace
Cyclades : Mes documents

Consultez régulièrement votre boîte mail ainsi que vos courriers indésirables/spams)